

J'ai, hélas, le sentiment (j'espère me tromper) que seuls les usagers du « luxe » sont mobilisés. Les autres (qui sont pourtant l'immense majorité) ont déserté.

Petite perfidie au passage : le sous-commandant Marcos a vite compris comment servir ses intérêts avec Internet, pourquoi pas nous ? Serait-ce le seul domaine dans lequel ce respectable militaire ne serait pas exemplaire ?

### **COFORMA : ON JOUE AVEC LE FEU !**

Notre école souffre, avec des enjeux un peu différents, des mêmes maux que notre syndicat. Peu de choses ont là aussi changé depuis 1978, date de création de Cof. Les mêmes rapports difficiles, genre « je t'aime moi non plus », accentués par l'affrontement de personnalités chien-chat toutes deux portées sur le pouvoir ou l'autorité sans enjeux réels, sans orientations différentes, parce que, là aussi, on n'a jamais pris le temps d'une vraie réflexion. De ce fait, il n'a jamais pu y avoir de vraie décision.

Cahin-caha, Coforma traîne le même problème depuis sa création : concilier son statut d'école de la profession (entendons par là la présence du Syndicat des correcteurs au Comité inter et, par voie de conséquence, dans le conseil d'administration des organes collecteurs des fonds de formation, Fafop hier, section professionnelle de Médiafor aujourd'hui) avec les impératifs économiques et de gestion d'une entreprise de formation « laïque ». Est-ce une équation sans solution ?

Si l'on appréhende la question de manière politique ou dogmatique, je crains fort, effectivement, que ce soit sans solution. Cette approche implique aussi qu'il sera de plus en plus difficile d'avoir une réflexion sereine sur le contenu pédagogique et que la résultante de ces affrontements de pouvoir sans enjeux déterminants pourrait être de porter un coup fatal à Coforma. Il est urgent d'arrêter de « jouer » et de prendre les décisions de nature à assurer la pérennité d'une école qui jouit encore d'une bonne réputation et qui peut jouer un rôle non négligeable dans la profession (dans le sens le plus large du terme).

En résumé, l'avenir du syndicat comme celui de Coforma n'est pas obligatoirement une affaire de « bons copains ».

### **DES STRUCTURES SYNDICALES BEAUCOUP TROP ONÉREUSES**

Nous avons évoqué, bulletin après bulletin, les questions de trésorerie. Si nous voulons mener à bien un certain nombre de projets, nous devons pouvoir disposer de ressources. C'est la raison pour laquelle il nous faut impérativement reconcevoir notre participation financière à toutes les instances syndicales et revoir aussi nos pratiques, qu'elles soient statutaires ou qu'elles participent de ce que l'on appelle les « us et coutumes » de la profession.

Comment exiger de nos adhérents les plus défavorisés (plus de 20 %) une cotisation minimale de 50 francs, qui représente

pour un certain nombre plus que le 1 % statutaire, et ne pas réexaminer les 12 % que les actifs versent à la section des retraités ? Surtout lorsque l'on sait que nous participons financièrement aux différentes instances syndicales sur la base d'un effectif retraités volontairement surévalué. Le choix d'afficher un effectif important afin de bénéficier d'un poids plus important dans les différents congrès appartient à la section des retraités. Mais il faudrait dans ce cas que leur autonomie de décision s'accompagne d'une autonomie financière. Ils ont parfaitement le droit d'avoir une orientation différente. Ils ont même récemment fait entendre dans les instances syndicales des voix tout à fait opposées (justement concernant notre participation financière à certaines instances de la CGT) à la politique menée par le comité syndical. C'est leur droit. Mais cela souligne, en revanche, avec encore plus d'acuité cette aberration de l'histoire qui maintient le droit des retraités à voter pour les actifs (donc d'intervenir sur les orientations à prendre et de les influencer), mais qui n'accorde pas la réciprocité.

Dans le même ordre d'idée, comment pouvons-nous expliquer valablement que nous continuions à cotiser à la région Ile-de-France (sorte de laboratoire d'un syndicat unique de la région parisienne) ? Hormis un représentant des retraités, nous n'y participons plus depuis des années. Lorsque l'on demande au secrétaire général de cette instance à quoi pourrait-elle nous servir, la réponse se résume à « C'est pas le problème, mais c'est statuaire » ! Sans démagogie, il est délicat de demander un effort financier aux plus démunis de notre syndicat avec de telles réponses, et ceux-là seraient fondés à espérer que leur cotisation soit mieux utilisée ou qu'ils puissent bénéficier en retour des retombées d'une activité syndicale qui les serve. Sincèrement, je ne m'engagerais pas à leur donner la moindre assurance à ce sujet.

Enfin, vous aurez remarqué que je n'ai pas évoqué la presse parisienne. Une fois n'est pas coutume. Mais je me serais laissé aller à des propos pas très amènes sur le comportement peu porteur d'avenir d'un certain nombre de nos adhérents dans ce secteur. Comme, hélas, je pense que cela ne servirait à rien, je m'abstiendrai donc.

Et pour ne pas rester sur une note trop pessimiste, je souhaite très sincèrement bon vent à la prochaine équipe en réaffirmant qu'il n'y a pas de crise ni le feu à la boutique, mais qu'il convient de traiter au plus vite — et prioritairement — un nombre de dossiers difficiles et déterminants pour notre avenir.

**PHILIPPE LAGRUE**